



Centre Météorologique
de GUADELOUPE

Bulletin de suivi VIGILANCE n° 7

pour les Iles du Nord : Saint-Martin et Saint-Barthélemy

du Lundi 18 septembre 2017 à 11h53 légales soit 15:53 UTC

Episode n° 11-IN

Niveau de vigilance : ORANGE

Danger : Cyclone

Validité :

Début d'événement : mardi 19/09/2017 à 10h légales.

Fin estimée : mercredi 20/09/17 à 18h légales.

Situation en cours :

Ouragan de catégorie 3 MARIA

Position estimée le 18-09-2017 à 15 UTC : 14.7 N 60.1 W - Distance de **Saint-Martin** au centre du phénomène : 491 km - **Saint-Barthélemy** : 458 km

Déplacement : ouest-nord-ouest 285 degrés à 17 km/h- **Pression au centre** : 959 hPa

Vent max sur 1 mn : 105 nœuds **Rafales** : 130 nœuds

Prévisions :

La trajectoire de Maria se confirme. Mardi, l'ouragan devrait circuler dans le sud des Iles du Nord, à une distance proche de 150 km. Maria sera alors un ouragan de catégorie 4.

Les effets attendus sont :

-Le vent de secteur nord-est sera déjà assez soutenu mardi matin, environ 60 km/h en moyenne et des rafales à 80 km/h. Il montera d'un cran avec des vitesses moyennes de 80 km/h et des rafales de 100 à 120 km/h entre mardi après-midi et mercredi matin. Le vent s'orientera au sud-est mercredi et s'atténuera progressivement.

-La mer sera forte avec des creux moyens atteignant 5 à 6 m pendant le même créneau.

Dans la périphérie de MARIA, des pluies abondantes sont à attendre, notamment à partir de mardi

soir. Elle pourront se maintenir toute la journée du mercredi. Des cumuls dépassant les 100 mm sont possibles.

Données observées :

sans objet.

Prochain bulletin : lundi 18/09/2017 à 18 h légales.

MESURES INDIVIDUELLES DE COMPORTEMENT PRÉCONISÉES PAR LA PRÉFECTURE :

VIGILANCE ORANGE CYCLONE

OMI1 : Écouter les bulletins météo et les consignes diffusées (internet, kiosque, radio et télévision)

OMI2 : Préparer les habitations :

- 1) Consolidation ;
- 2) Protection des ouvertures ;
- 3) Mise à l'abri et hors d'eau des objets personnels et documents ;
- 4) Organisation du stockage de nourriture et matériel divers...
- 5) Déconnexion des systèmes de remplissage de la citerne d'eau pluviale et protection des réservoirs le cas échéant.

OMI3 : Protéger les embarcations nautiques

OMI4 : Effectuer les derniers achats pour acquérir une autonomie de plusieurs jours

OMI5 : Faire le plein de carburant de votre véhicule

OMI6 : Prévoir une somme d'argent liquide pour pourvoir acheter des denrées de 1ère nécessité

OMI7 : Mettre à l'abri les stocks de marchandises et de denrées périssables dans les commerces et mettre en sécurité les chantiers pour les entreprises (démontage des grues, installations aériennes et échafaudage...)

OMI8 : Mettre à l'abri les troupeaux, cheptels et animaux de ferme